



CA Val de Garonne Agglomération (Siren : 200030674)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Marmande
Arrondissement	Marmande
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/2011
Date d'effet	31/12/2011

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jacques BILIRIT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Maison du Développement
Numéro et libellé dans la voie	Place du Marché
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47200 Marmande
Téléphone	05 53 64 40 46
Fax	05 53 64 40 91
Courriel	
Site internet	www.vg-agglo.com

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	61 773
-----------------------------	--------

Densité moyenne 92,01

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 43

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Agmé (214700023)	111
47	Beaupuy (214700247)	1 692
47	Birac-sur-Trec (214700288)	871
47	Calonges (214700460)	602
47	Castelnau-sur-Gupie (214700569)	941
47	Caubon-Saint-Sauveur (214700593)	269
47	Caumont-sur-Garonne (214700619)	817
47	Clairac (214700650)	2 764
47	Cocumont (214700684)	1 111
47	Couthures-sur-Garonne (214700742)	375
47	Escassefort (214700882)	636
47	Fauguerolles (214700940)	829
47	Fauillet (214703324)	872
47	Fourques-sur-Garonne (214701013)	1 348
47	Gaujac (214701088)	249
47	Gontaud-de-Nogaret (214701104)	1 655
47	Grateloup-Saint-Gayrand (214701120)	465
47	Jusix (214701203)	99
47	Lafitte-sur-Lot (214701278)	820
47	Lagruère (214701302)	341
47	Lagupie (214701310)	702
47	Le Mas-d'Agenais (214701591)	1 521
47	Longueville (214701500)	379
47	Marcellus (214701567)	874
47	Marmande (214701575)	17 741
47	Mauvezin-sur-Gupie (214703357)	622
47	Meilhan-sur-Garonne (214701658)	1 405
47	Montpouillan (214701914)	844
47	Puymiclan (214702169)	704
47	Saint-Avit (214702318)	180
47	Saint-Barthélemy-d'Agenais (214702326)	515
47	Sainte-Bazeille (214702334)	3 268
47	Saint-Martin-Petit (214702573)	633
47	Saint-Pardoux-du-Breuil (214702631)	618
47	Saint-Sauveur-de-Meilhan (214702771)	344
47	Samazan (214702854)	886
47	Sénestis (214702987)	204
47	Seyches (214703019)	1 065
47	Taillebourg (214703043)	63
47	Tonneins (214703100)	9 498

47	Varès (214703167)	667
47	Villeteau (214703258)	463
47	Virazeil (214703266)	1 710

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 42

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>o Collecte des ordures ménagères résiduelles o Collecte sélective des déchets recyclables en porte à porte, apport volontaire ou en déchetterie o Construction, entretien et gestion de déchetteries o Entretien et gestion du quai de transfert des ordures ménagères de Marmande Charrié</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>porte sur tous les aspects de communication, d'information, de sensibilisation et de formation de la population et des élus, à lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit. Le pouvoir de police reste de la compétence communale.</i>
- Lutte contre la pollution de l'air <i>porte sur tous les aspects de communication, d'information, de sensibilisation et de formation de la population et des élus, à lutter contre la pollution atmosphérique et contre le bruit. Le pouvoir de police reste de la compétence communale.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : Ce soutien porte sur l'accompagnement d'actions initiées par des communes membres, des particuliers ou des activités économiques du territoire. Ces actions portent sur 3 axes : - Sobriété énergétique : changer les comportements, éviter le gaspillage et la sur consommation, et réduire la demande d'énergie. - Efficacité énergétique : améliorer le rendement des installations, contrôler les déperditions de chaleur et réduire les pertes de fonctionnement par rapport à la ressource utilisée. - Energies renouvelables et locales : augmenter et promouvoir l'offre d'énergies inépuisables et décentralisées : solaire, biomasse, éolien, géothermie, bois, etc. Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) Conformément à l'article L5216-5 du CGCT, Val de Garonne Agglomération exerce de plein droit au lieu et place des communes membres la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>-Développement de la vie associative, soutien aux associations dans le domaine sportif, culturel, périscolaire et touristique. -Soutien aux actions d'insertion économique et sociale : - participation financière à la Mission Locale de la Moyenne Garonne. -Réalisation d'opérations d'intérêt communautaire en faveur du maintien et du développement des services à la population en milieu rural : - création, aménagement, entretien et gestion de la Maison Intercommunale des Services. - participation à la téléassistance</i>
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ; programmes de dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires <i>jö contrat éducatif local jö contrat enfance et contrat temps libre</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>pour la création de zones d'activités économiques</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi</i>
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Dans "compétences obligatoires et en matière de développement économique" Les actions suivantes à caractère touristique : Soutien à l'Office de Tourisme Val de Garonne, dans le cadre de la convention d'objectif entre l'EPIC et le Communauté de Communes du Val de Garonne (l'action de l'OTGV est définie dans le cadre des compétences facultatives) Animations liées au programme de développement touristique A Garonna de la CCVG : il s'agit de manifestations et d'événements qui ont été créés ou soutenus par la Communauté de Communes du Val de Garonne. Ils sont organisés en partenariat avec les communes et les associations locales et font l'objet d'un cahier des charges très précis. Il s'agit des manifestations et événements suivants : - programme d'actions sur le thème du livre et des brassages multiculturels à Meilhan-sur-Garonne - programme d'actions sur le thème du livre jeunesse à Grateloup Saint Gayrand - programme d'actions autour de Gens de Garonne à Couthures-sur-Garonne - fête sur le thème de la cuisine des produits locaux à Beaupuy - festival culturel et musical à Tonneins - fête sur le thème de la tomate à Marmande - festival culturel et musical d'été au Mas d'Agenais - fête sur le thème de la fraise à Sainte-Bazille - fête sur le thème des savoir-faire et des traditions locales à Villeton Gestion de la Gabare Val de Garonne et des animations qui y sont liés Création d'un Office de Tourisme Communautaire qui assurera les missions suivantes : Dans "Compétences facultatives" - Accueil et information - Promotion touristique du territoire - Commercialisation de produits touristiques - Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire - Conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés - Exploitation d'équipements touristiques jouant un rôle structurant dans la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique. çj accueil, information et promotion touristique</i>

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Action en faveur des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication : - Développement du très haut débit sur le territoire de V.G.A.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
<i>Exploitation d'équipements touristiques jouant un rôle structurant dans la mise en ?uvre de la stratégie de développement touristique.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
47	SM de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot et Garonne (254702582)	SM ouvert	234 656
47	Syndicat d'aménagement des bassins versants de l'Avance et de l'Ourbise et des bassins associés (200053338)	SM fermé	119 517
33	SMAH des bassins versants du Beuve et de la Bassanne (253300636)	SM fermé	48 866
47	SMF de Protection contre les Crues de la Garonne (200053296)	SM fermé	9 730
47	SMF des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier (200087989)	SM fermé	110 127
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 724 387
47	Syndicat des eaux Garonne Gascogne (200094597)	SM fermé	8 198
33	SIAEPA des communes des bassins versants de la Bassanne, du Dropt et de la Garonne (200051498)	SM fermé	14 255
47	SI d'assainissement des vallées des Tolzac (200053528)	SM fermé	25 312
47	Lot-et-Garonne Numérique (200044584)	SM ouvert	339 257
47	Pôle Territorial Val de Garonne-Guyenne-Gascogne (200097335)	SM ouvert	90 892

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)